

SYNTHESE DU SCHEMA DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE DU PAYS CŒUR D'HERAULT 2008-2013

EDITO

Le troisième numéro des Carnets du Pays Coeur d'Hérault propose une synthèse du schéma des activités de pleine nature (APN) 2008–2013 réalisé en 2008.

Ce document stratégique est une déclinaison thématique à l'échelle du Pays du schéma de développement touristique départemental élaboré par le Comité départemental du tourisme de l'Hérault.

Face au développement des activités de pleine nature dans le Coeur d'Hérault, les acteurs du territoire ont cherché à se structurer en réseau et à coordonner leurs actions.

Ainsi, le Pays et ses principaux partenaires ont lancé l'élaboration d'un schéma spécifique pour la période 2008 - 2013.

Cette action s'inscrit dans les objectifs de la charte de développement durable du Pays et correspond à l'axe 2 de la stratégie touristique du Pays : améliorer les conditions d'accueil et faciliter l'accessibilité à l'information et aux sites.

SOMMAIRE

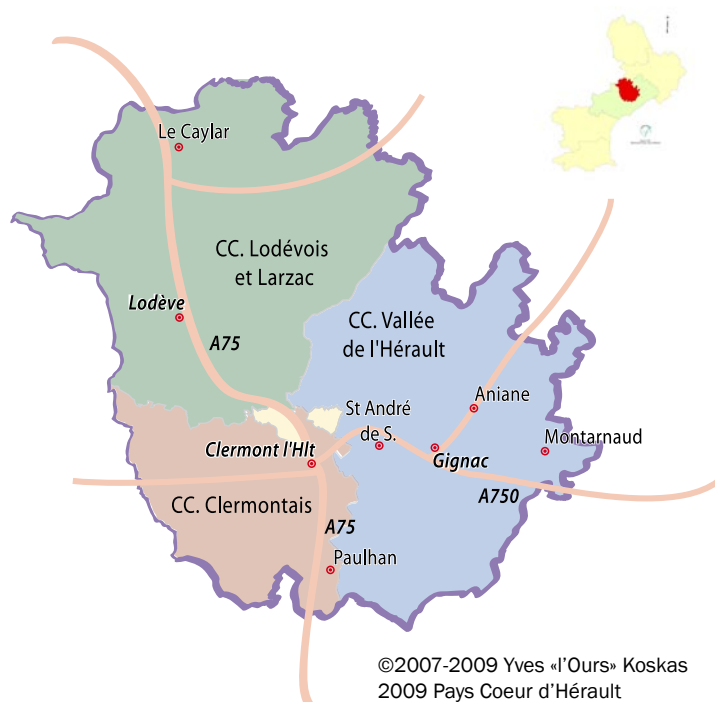
1. Introduction : enjeux des APN et objectifs du schéma
2. Méthodologie employée
3. Synthèse du diagnostic
4. Synthèse des orientations stratégiques

AVERTISSEMENTS ET PRÉCAUTIONS

Ce Carnet est le résumé du schéma des activités de pleine nature (APN), disponible dans son intégralité auprès de la Mission Tourisme du Pays. Le document complet restitue l'ensemble de la démarche de diagnostic et des propositions stratégiques qui en découlent.

Tout ne peut pas être restitué en 8 pages et des raccourcis sont parfois inévitables. Le document restitue une étude achevée en septembre 2008. Certaines données ont probablement évolué depuis, un état des lieux étant une « photographie » à un moment donné. Toutefois, les principales modifications connues sont précisées.

Le Pays Coeur d'Hérault et ses intercommunalités



©2007-2009 Yves «l'Ours» Koskas
2009 Pays Coeur d'Hérault



© Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault

1. INTRODUCTION

DEFINITION

Selon la définition officielle du 12/08/2004, les activités de pleine nature (APN) concernent « l'ensemble des activités physiques et sportives qui s'exercent en milieu naturel, agricole et forestier, terrestre, aquatique ou aérien, aménagé ou non. »

ENJEUX DES ACTIVITES DE PLEINE NATURE

Enjeux économiques et touristiques :

- Certains sites sont le support de diverses activités économiques (location de matériel, écoles, moniteurs)
- Ces activités favorisent l'étalement de la période de fréquentation (profitent aux hébergeurs, notamment aux gîtes, et consolident les emplois des prestataires et professionnels)

Enjeux liés aux espaces naturels, sites et itinéraires :

- Pérenniser les chemins ruraux et les sites de pratique pour améliorer l'accès aux espaces naturels
- Limiter le non respect des propriétés privées et les nuisances, provoquées en particulier par les sports mécaniques

Enjeux sociaux et environnementaux :

- Contribuer à la sensibilisation à l'environnement
- Favoriser la pratique associative et en club et ainsi renforcer le lien social sur le territoire
- Diversifier les activités sportives en milieu scolaire
- Faire découvrir le milieu rural et éduquer à l'environnement en milieu scolaire
- Sensibiliser les usagers sur l'intérêt d'une pratique respectueuse de l'environnement et des populations locales

PAROLES D'ACTEURS

Thibaut BARRAL, Chargé de mission Activités de
Pleine Nature, communauté de communes de la Vallée de l'Hérault

«Les destinations touristiques et les sites de pratiques sportives ne sont pas systématiquement identiques aux découpages administratifs qui régissent nos territoires. Je pense que si le travail d'aménagement des espaces de pratique incombe aux Communauté de Communes, la promotion de ces équipements, et le développement de la notion de destination sportive prend tout son sens à l'échelle du Pays.

La mise en œuvre du schéma des APN permet de développer la complémentarité de l'offre sportive, de développer les synergies entre les différents sites du Cœur d'Hérault, mais aussi de mutualiser les moyens de communication pour améliorer leur impact.

La mise en place d'un comité de pilotage a également permis des échanges d'expérience entre les différents territoires, et favorisé la communication entre les techniciens intervenant dans le domaine des APN.»

OBJECTIFS DU SCHEMA APN

- Définition d'une stratégie de Pays portant sur l'organisation, la gestion et le développement maîtrisé de ces activités, à destination d'un public local et touristique, déclinée en de grandes orientations et un plan d'actions pour la période 2008-2013
- Élaboration d'un cadre de référence pour l'inscription d'actions dans le Contrat de Pays, portées par les communes et communautés de communes voire par des acteurs privés

2. MÉTHODOLOGIE

ETAPES PINCIPALES

2003 : Elaboration de la stratégie touristique du Cœur d'Hérault

2005 : Schéma départemental du tourisme et des loisirs 2005-2010

Novembre 2007 : Comité technique pour l'élaboration d'un schéma des APN

Mars à septembre 2008 : Recrutement d'un stagiaire pour la réalisation du schéma APN



© Communauté de communes du Clermontais

ORGANISATION DE LA DÉMARCHE D'ÉLABORATION DU SCHÉMA

L'étude a été partagée en 3 phases :

| | Phase 1 Prospection Bibliographie Méthodologie | Phase 2 Diagnostic | Phase 3 Stratégie et plan d'actions | ETAPES |
|---------|---|--|---|----------------|
| | Consultation des documents disponibles et de la bibliographie Elaboration de la méthodologie | Entretiens avec personnes ressource | Proposition en fonction du diagnostic, des projets en cours, des stratégies d'interventions financières publiques | METHODE |
| | Comité technique | Comité technique (avancement et premières orientations) Commission tourisme | Conseil d'Administration du Pays Comité technique (stratégie) | SUIVI |
| Mars 08 | Mai 08 | Juillet 08 | Sept. 08 | |

La méthode a été essentiellement basée sur la mise en place d'une démarche participative auprès des acteurs des activités de pleine nature, qu'ils soient élus, techniciens, associatifs, professionnels ou particuliers.

Des personnes « ressource » ont été rencontrées en entretiens individuels durant la phase de diagnostic. Ces acteurs sont : les membres du comité technique (voir ci-après), les comités départementaux sportifs, des prestataires d'APN, des associations et des clubs.

Un comité technique a validé chaque phase du travail. L'avancement du schéma a été présenté à la Commission Tourisme et au Conseil d'Administration du Pays .

Les membres du comité technique étaient : le Pays Cœur d'Hérault, le Conseil de Développement du Pays, la Région Languedoc-Roussillon, le Conseil Général de l'Hérault, les Communautés de Communes de la Vallée de l'Hérault, du Clermontais, du Lodévois et du Lodévois-Larzac (désormais fusionnées), le Comité Départemental du Tourisme de l'Hérault, les offices de tourisme du territoire, le Syndicat Mixte du Salagou et Hérault Sport.

3. SYNTHÈSE DU DIAGNOSTIC

RANDONNEE

56 000

pratiquants (hors autonomes)
en 2005

Constat :

- Activité la plus pratiquée
- En autonomie majoritairement, de nombreuses associations et quelques guides
- Bonne implication des collectivités

Problèmes :

- Définition des parcours : chemins privés, conflits d'usage, nuisance (randonnées motorisées)

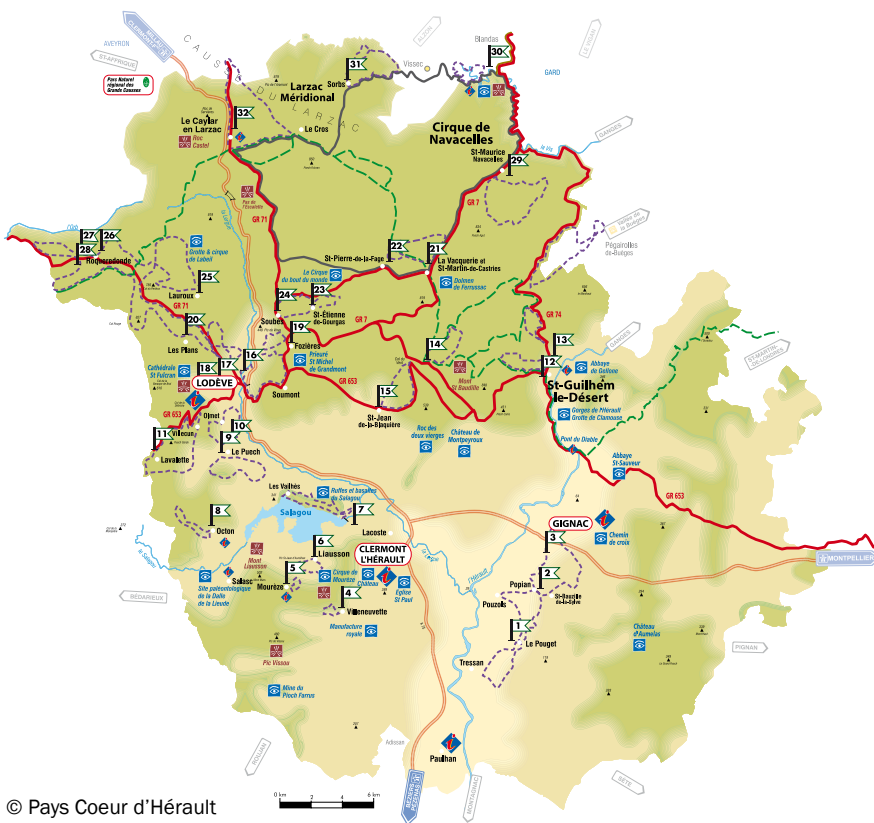
Perspectives :

- Nombreux nouveaux circuits et petites randonnées (PR) en projet avec fiches descriptives sous différentes formes

Recommandations :

- Enrichissement et qualification de l'offre (label Fédération Française de Randonnée Pédestre FFRP)
- Création d'itinéraires thématiques
- Valorisation du GR (chemin de grande randonnée) de St Jacques de Compostelle

Circuits de randonnée pédestre en Coeur d'Hérault



© Communauté de communes de la Vallée de l'Hérault

Légende

- Point de vue
- Site remarquable
- Point Info / Office de tourisme
- Départ de circuit
- Chemins de St Jacques de Compostelles
- Réseau vert
- Tour du Larzac Méridional

VTT

13,5 millions €

de retombées économiques
globales en 2005 dont
1 883 000 € directes

Constat :

- Forte demande locale
- Attractivité du site du lac du Salagou
- 2 clubs et 3 prestataires recensés (non exhaustif)

Problèmes :

- Similaires à ceux de la randonnée pédestre

Perspectives :

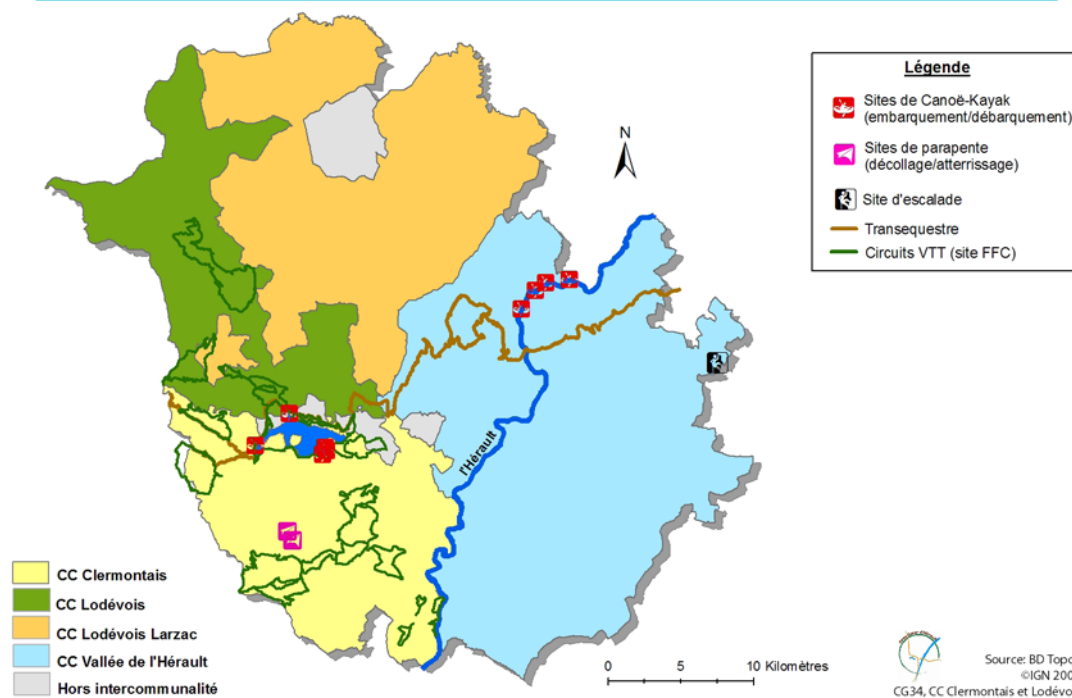
- Nouveaux circuits en projet avec fiches descriptives, dans la Vallée de l'Hérault et le Larzac
- Synergie entre les 3 sites de la Fédération Française de Cyclisme (Salagou, Vallée de l'Hérault, Bessilles) + sites du Larzac
- Développement de la pratique scolaire et périscolaire et en club

204 000

demi-journées de pratique
(hors autonomes) en 2005

737

emplois équivalents
permanents dont 68
directs (prestataires)
en 2005



| Légende | |
|---------|--|
| | Sites de Canoë-Kayak (embarquement/débarquement) |
| | Sites de parapente (décollage/atterrissage) |
| | Site d'escalade |
| | Transequestre |
| | Circuits VTT (site FFC) |

Source: BD Topo®
©IGN 2008
CG34, CC Clermontais et Lodévois
Observatoire Pays Coeur d'Hérault-2008

Licence N°2007CUCB0469
Reproduction interdite

RANDONNEE EQUESTRE

Constat :

- Activité de niche mais rémunératrice
- 2 associations et 8 prestataires recensés (non exhaustif)

Problèmes :

- Faiblesse de l'offre en gîtes équestres
- Définition des parcours (propriétaires)
- Manque de visibilité des clubs hippiques qui proposent de la randonnée
- Baisse de la rentabilité de l'activité

Perspectives :

- Secteur non prioritaire mais pas à négliger
- Requalification de la Transéquestre

Recommandations :

- Promotion de l'offre pour maintenir, développer et étoffer les potentialités



© Moulin de l'Aubaygues

ESCALADE ET ACTIVITES SIMILAIRES

Constat :

- Secteur mineur avec peu de potentiel par rapport aux régions voisines
- 1 club et 3 prestataires recensés (non exhaustif)

Problèmes :

- Absence de site majeur officialisé, sécurisé, avec de bonnes conditions d'accueil, donc pas de communication possible autour de la discipline
- Équilibre à trouver entre la volonté de développer la pratique, d'équiper de nouveaux sites et le seuil de fréquentation, afin de limiter les impacts environnementaux, les nuisances et les conflits d'usage

Perspectives :

- Sites en projet

12

évènements sportifs principaux
(courses, raids, randonnées)
de renommée régionale, nationale voire internationale (la Renée Pigeon) en 2008

CANOE - KAYAK

Constat :

- Contribue beaucoup à l'attractivité du Pays
- Grand succès en été
- 1 clubs et 9 prestataires recensés (non exhaustif)

Problèmes :

- Pas assez de sites d'embarquement / débarquement publics

Perspectives :

- Projet de réaménagement des berges de la vallée de l'Hérault (sites publics, sécurité)
- Nouveaux parcours en aval du Pont du Diable
- Amélioration de l'offre sur le lac du Salagou par un accès aux personnes handicapées

Recommandations :

- Soutien du Pays à la CCVH pour l'aménagement des nouveaux parcours et aux prestataires pour l'accès aux handicapés

NB: Le diagnostic du secteur de la voile n'a pu être effectué. Notons néanmoins la présence de 1 club et 4 prestataires sur le Salagou qui proposent la pratique du dériveur, de la planche à voile et du kitesurf.



© Lidvine Lazarus

PARAPENTE / VOL LIBRE

Constat :

- Activité concentrée sur le Pic de Vissou (site officiel)
- Autres sites plus ou moins tolérés avec impossibilité d'officialiser
- 2 clubs dont 1 fournissant des prestations recensés

Problèmes :

- Difficulté de trouver un nouveau site de vol libre pouvant être officialisé
- Absence de projets de ce genre

Perspectives :

- Projet d'amélioration de l'aménagement des sites de décollage et atterrissage du Pic de Vissou

SPELEOLOGIE

Constat :

- Larzac méridional propice à cette activité
- Peu de structures qui proposent cette activité
- 4 clubs et 2 prestataires recensés (non exhaustif)

Problèmes :

- Manque d'attractivité de la discipline

Perspectives :

- Idée de mettre en place un évènement annuel attractif

COURSE D'ORIENTATION

Constat :

- Souvent liée à une manifestation
- Activité qui suscite de l'intérêt auprès du public
- Secteur de Caylar-les-Rives réputé au niveau européen
- aucun club ni prestataire recensé

Problèmes :

- Équipement des sites pour un accès autonome

Perspectives :

- Développement de l'activité en milieu scolaire
- Projet du Conseil Général d'aménagement de 2 sites départementaux (Montagnac et Villeneuve)
- Projet de site permanent aménagé à Caylar-les-Rives, accessible au grand public (balises, cartes), émanant de la Ligue Régionale

Recommandations :

- Concertation nécessaire pour mettre en place ces projets avec la participation des propriétaires terriens et des collectivités territoriales



© Olivier Thieule - Fusioline.fr

4. SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

4 axes de développement déclinés en 11 objectifs et un plan d'actions ont été définis et validés par le comité technique et le conseil d'administration du Pays :

| AXES | OBJECTIFS | ACTIONS |
|--|--|---|
| 1 - Pérennisation des sites et itinéraires | 1. Préserver et conserver les chemins ruraux pour l'usage du public | 1.1. Diagnostic des statuts des chemins Sensibilisation des élus (maires) pour la réalisation d'un travail de recensement/analyse des statuts des chemins. |
| | | 1.2. Conservation des espaces ruraux Réouverture au public des chemins ruraux abusivement privatisés afin de rétablir les liaisons qu'ils permettent et constitution d'une réserve foncière de sentiers pour des circuits futurs de randonnée notamment |
| | 2. Garantir la praticabilité et la sécurité des espaces, sites & itinéraires (ESI) | 2.1. Respect de la législation Veiller et sensibiliser au respect des interdictions d'accès pour les véhicules motorisés sur certains chemins |
| | | 2.2. entretien des ESI Lorsque ce travail ne peut être réalisé en interne par les CdC, création de partenariats avec des prestataires et/ou associations pour l'entretien de sites dont elles ont la maîtrise d'ouvrage et/ou pour lesquels elles sont chargées de l'entretien |
| 2 - Structuration et développement de l'offre | 3. Développer et harmoniser l'offre en randonnée pédestre pour une communication commune | 3.1. Labellisation des sentiers de randonnée pédestre existants Utilisation de critères de qualité minimaux communs, les agréments fédéraux, pour certains sentiers non labellisés |
| | | 3.2. Développement de l'offre de randonnée pédestre Création de nouveaux itinéraires de randonnée PR et édition de rando-fiches correspondantes |
| | 4. Renforcer, pérenniser et compléter l'offre existante | 4.1. Développement de l'offre VTT - Consolidation du site VTT du Salagou - Création d'un site VTT-FFC en Vallée de l'Hérault (en cours) - Création de boucles VTT sur le Larzac |
| | | 4.2. Accueil des pratiquants (lien avec action 5.1.) Encouragement et soutien à l'équipement (aménagement et/ou création) de gîtes équestres, notamment le long de l'itinéraire de la Transéquestre, et pour accueillir des randonneurs pédestres et des cyclistes |
| | | 4.3. Pérennisation de la pratique du canoë-kayak sur le fleuve Hérault Création de sites publics d'embarquement/débarquement et sécurisation des accès et du parcours |
| | | 4.4. Maintien de la diversité de l'offre Pérennisation voire développement des autres activités de pleine nature existantes en Cœur d'Hérault (non-évoquées ci-dessus) : escalade, vol libre, voile, randonnée équestre |
| | 5. Développer l'accessibilité aux publics handicapés | 5.1. Facilitation des démarches des porteurs de projet (prestataires, communes) - Information sur les aides financières possibles de la part des partenaires pour des opérations de mise en accessibilité (dans le cadre du label Tourisme & Handicap par exemple) à inscrire au Contrat - Prise de contacts avec associations pour faire connaître le(s) projet(s) réalisé(s) |

| AXES | OBJECTIFS | ACTIONS |
|--|---|--|
| 2 - Structuration et développement de l'offre | 6. Enrichissement de l'offre du territoire | 6.1. Développement de l'offre en course d'orientation Soutien à la création d'un parcours permanent de course d'orientation |
| | | 6.2. Développement de l'offre de parcours à vélo Création de boucles cyclo de type familial, sportif et découverte ; possibilité de combinaison avec projets du CG 34 (Service Transports) |
| 3 - Coordinations et mises en réseau | 7. Coordonner le calendrier afin d'éviter les chevauchements des manifestations et valoriser le territoire à travers l'événementiel | 7.1. Centralisation des informations sur l'événementiel Solliciter la collaboration des organisateurs, par le biais des communautés de communes, pour la création d'une base de données à l'échelle du Pays (date prévue/arrêtée; type d'épreuves; lieux; affluence espérée) consultable (partiellement) |
| | | 7.2. Identification des événements d'intérêt Pays à valoriser Détermination de critères comme les publics-cibles, les degrés de partenariat locaux, l'échelle (supra-cantonale), la participation d'Hérault Sport,... |
| | 8. Favoriser l'accès à l'information sur l'offre pour les touristes et prestataires | 8.1. Information des acteurs touristiques, notamment les hébergeurs, des activités, sites et itinéraires existants et diffuser la documentation sur les APN dans les offices de tourisme, chez les hébergeurs et les prestataires |
| | | 9. Diversifier les pratiques sportives en milieu scolaire et périscolaire et favoriser la désaisonnalisation de l'activité des professionnels des APN |
| 4 - Communication | 10. Améliorer la lisibilité de l'offre disponible en Cœur d'Hérault | 10.1. Création d'une page «APN» sur le site du Pays (en coordination avec projets du CG et du CDT) et d'un document d'appel - Cartographie des itinéraires pédestres, VTT, équestres labellisés et hébergements associés (gîtes Réseau Vert; gîtes équestres,...) également disponible sur papier - Renvois vers supports plus précis et lieux où se les procurer (rando-fiches, topo-guides, fiches Réseau Vert) - Référencement cartographié des prestataires |
| | | 11. Favoriser la promotion et la découverte du territoire grâce aux activités de pleine nature |
| | | 11.1. Edition de topos-guides «Cœur d'Hérault à pied» (PR, GR, GRP?) et «Cœur d'Hérault à VTT» intégrant des éléments patrimoniaux, environnementaux et de présentation du territoire, une fois l'offre suffisante |
| | | 11.2. Valorisation du passage d'un chemin de St-jacques (GR 653, en cours de requalification) en Cœur d'Hérault; coordination avec la FFRP (édition topo-guide du GR 653 en 2010) : Evocation dans le guide touristique Cœur d'Hérault et dans le doc d'appel (cf action 11.1) |

Avec le soutien financier de :

